

DEROULEMENT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ANAH

***IMPORTANT :** pour échanger avec le technicien en charge de votre dossier vous pouvez le joindre par téléphone au 03.84.75.38.56. Les réceptions au bureau sont également possibles mais uniquement après avoir pris rendez-vous préalablement avec le technicien.

		LE PROPRIETAIRE	SOLIHA Haute-Saône
CONSTITUTION DU DOSSIER		Contacte SOLIHA Haute-Saône pour obtenir des renseignements	Vérifie l'éligibilité du projet et envoie, le cas échéant, par mail ou par courrier la liste des pièces administratives
		Crée son compte sur le site « monprojetanah.gouv.fr » Renvoie l'ensemble des pièces demandées à SOLIHA Haute-Saône.	Vérifie la conformité des éléments et adresse au propriétaire soit ; <ul style="list-style-type: none"> • Un accusé de réception de dossier complet indiquant le nom du technicien en charge du dossier* • Un courrier de demande de pièces complémentaires, si le dossier n'est pas complet
			Réalise la visite technique au domicile du propriétaire (dans les 3 mois suivants la réception du dossier complet).
		Valide le programme de travaux	Constitue le dossier de demande de subvention et élabore le plan de financement
DEPOT ACCORD		Peut consulter l'ensemble du dossier en se connectant directement sur la plateforme « monprojetanah.gouv.fr »	Dépose les dossiers de demande de subvention auprès des financeurs
		Reçoit un mail de « assistance.monprojet@anah.fr » pour validation du dossier	
			Envoie au propriétaire un courrier stipulant le passage du dossier en commission et la décision d'accord ou de refus d'octroi des subventions
Si dossier mandataire	Travaux	Contacte les entreprises pour leur indiquer que les travaux peuvent commencer	
		Envoie à SOLIHA Haute-Saône, les factures acquittées et l'ensemble des pièces demandées	
	Paiement	Reçoit un mail de « assistance.monprojet@anah.fr » pour validation du paiement	Réalise les demandes de paiement auprès des financeurs
		Reçoit les subventions dans un délai de 6 à 8 semaines	
Si dossier « préfinancement de la subvention »	Travaux		Envoie, au propriétaire, un courrier de demande de versement de l'apport personnel (reste à charge)
		Verse le montant de l'apport personnel à SOLIHA Haute-Saône	Adresse les ordres de services aux entreprises pour leur indiquer qu'elles peuvent commencer les travaux et envoie un courrier (ou mail) informatif au propriétaire
		Valide les factures les signant et en mentionnant « bon à payer »	Règle les entreprises
	Paiement	Reçoit un mail de « assistance.monprojet@anah.fr » pour validation du paiement	Réalise les demandes de paiement auprès des financeurs
		Reçoit les subventions	

CLÔTURE DU DOSSIER